



PAGE 2

Ordre du Jour Assemblée Générale

PAGES 3 à 6

Commission des Statuts & Règle-
ments

PAGES 7 à 13

Commission Organisation des Com-
pétitions & Calendriers

PAGES 14 à 25

Commission Organisation des
Coupes

PAGES 26 à 38

Commission Football d'Animation

PAGES 39 à 44

Commission CDIF

PAGE 45

Commission Départementale des
Terrains & Installations Sportives

PAGES 46 à 49

Commission Futsal

PAGES 50 à 61

Commission Départementale du
Fair-play & de l'Éthique

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) pour la saison 2019/2020 sont désormais ouverts !



Profitez-en...

**Prix des formations :
Harmonisation
nationale & régionale**



**LE VENDREDI 22 NOVEMBRE
19H30**

**CONSEIL DÉPARTEMENTALE 95
2, Avenue du Parc
Salle Sud Bâtiment F
95000 CERGY**

Toutes les questions ou propositions présentées par les clubs, pour être portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, doivent être adressées par courriel officiel ou lettre recommandée au Secrétariat du DVOF, dûment signées par le Président de l'Association, avant le 22 Octobre 2019.

TOURNOI QUALIFICATIF

COUPE DU MONDE DE FUTSAL 2020 TOUR PRINCIPAL UEFA

BELGIQUE FRANCE SERBIE SUISSE

23, 24 ET 26 OCTOBRE

Aren'Ice - CERGY-PONTOISE / 2 matchs par jour : 17h et 20h





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DVOF

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 - 19H30

**Lieu : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE
2, Avenue du Parc
Salle SUD—Bâtiment F
95000 CERGY-PONTOISE**

- Accueil des Délégués
 - Vérification des pouvoirs et remise des enveloppes
 - Vérification du Quorum
- NB : conditions rappelées à l'article 12.5.3 (ordinaire) des Statuts du DVOF

- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -

- ❖ Mot d'accueil et Présentation des Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ❖ Quorum (conditions rappelées à l'article 12.5.3 des Statuts du DVOF – AG ordinaire)
- ❖ Allocution du Président Monsieur Claude DELFORGE
- ❖ Paroles aux invités
- ❖ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 5 juin 2019, paru dans le Journal 95 Foot OFFICIEL et transmis sur les messageries des Clubs
👉 **Vote**
- ❖ Approbation du rapport d'activité saison 2018/2019
👉 **Vote**
- ❖ Présentation du rapport financier saison 2018/2019 (rapporteur : M. MOREIRA)
- ❖ Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (Rapporteur : M. BLOT)
- ❖ Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2019
👉 **Vote**
et de l'affectation du résultat (excédant de 34363€) sur la ligne « Autres Réserves »
👉 **Vote**
- ❖ Informations générales
- ❖ Questions des Clubs
- ❖ Mot de fin du Président Monsieur Claude DELFORGE

- CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -



STATUTS ET RÈGLEMENTS

REUNION DU 14 OCTOBRE 2019

Présents : Me BAISNEE MM ANDRIEU - BAILLIEZ - VINTAM

Assistent : Mrs FAUGERON - LETELLIER (comité)

Excusé : M. BROGNARA

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RECLAMATION

RECLAMATION D'OSNY FC

Match n°21473394 du 05 Octobre 2019 U14 D1 OSNY FC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € OSNY FC (réclamation)

Réclamation confirmée le 07 octobre 2019 insuffisamment motivée sur la feuille de match la commission prend en compte la confirmation de la réclamation.

Confirmation de la réclamation recevable non fondée en effet aucun joueur de l'équipe de ST OUEN L' AUMONE AS 2 n'a participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Match de référence :

U14 R2 poule A du 28 septembre 2019 ST OUEN L'AUMONE AS 1 / BLANC MESNIL Sfb 1

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

RECLAMATION DU PARISIS FC

Match n°21896003 du 29 Septembre 2019 COUPE DU VAL D'OISE ANCIENS + 45 ANS OSNY FC 15 / PARISIS FC 15

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € PARISIS FC (réclamation)

La commission demande au secrétariat de convoquer pour le lundi 21 octobre 2019 à 18 heures 30 les personnes suivantes :

- M. HAMDANE Ali licence n° 2547377041 arbitre officiel de la rencontre
- M. GARJI Joseph licence n° 2358011753 arbitre assistant de OSNY FC
- M. SOARES MOREIRA Mario licence n° 23202053501 arbitre assistant du PARISIS FC
- M. ZIDAHNAL Farid licence n° 2544696223 délégué d'OSNY FC

- M. CRUBLE Eric licence n°2320204402 CAPITAINE D'OSNY FC
- M. FLAMAIN J-Michel licence n°2300513445 CAPITAINE DU PARISIS FC

- M. MOREIRA Antonio licence n°2358045627 joueur n°15 d'OSNY
- M. BROUILLON Kamel licence n°2320209437 joueur d'OSNY
- M. MOKHTAR Nabil licence n°2300507048 joueur n°10 d'OSNY
- M. CURVAL Carlos licence n°2339982376 joueur n°13 D'OSNY

Motif : Substitution de joueur

COURRIERS DES CLUBS

Courriel du club de VILLIERS LE BEL JS du 08 octobre 2019

Concernant le règlement de la catégorie d'âge d'un joueur U16 :

Le joueur né en 2004 catégorie U16 peut évoluer en catégorie U17-U18 avec un simple sur classement.
Le règlement de la FFF article 73.1 dit sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence, les joueurs et les joueuses peuvent pratiquer dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence, sauf pour les licenciés U18 et U18 F qui peuvent pratiquer en Senior.

En cas d'interdiction médicale de sur classement sur leur demande de licence, la mention «**Surclassement interdit**» est apposée sur les licences des joueurs ou joueuses concernés.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF

AVERTISSEMENT FMI 1^{ière} NON UTILISATION DE LA TABLETTE (Article 44.4)

CHAMPIONNAT

FUTSAL

Journée du 21 sept 2019
D1

SPORTIFS DE GARGES 2	PARIS CDG FUTSAL	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------	------------------------------------

SPORTIFS DE GARGES 2: 1 AVERTISSEMENT
PARIS CDG FUTSAL: 1 AVERTISSEMENT

OSNY AC 2	SPORT CŒUR MARC 3	Les deux clubs responsables
-----------	-------------------	------------------------------------

OSNY AC 2: 1 AVERTISSEMENT
SPORT CŒUR MARC 3: 1 AVERTISSEMENT

U14

Journée du 28 sept 2019
D2 A

MONTIGNY OL	ST PRIX ES	Les deux clubs responsables
-------------	------------	------------------------------------

MONTIGNY OL: 1 AVERTISSEMENT
ST PRIX ES: 1 AVERTISSEMENT

BEZONS USO	SARCELLES AAS 3	BEZONS USO Responsable
------------	-----------------	-------------------------------

BEZONS USO: 1 AVERTISSEMENT

D2 B

ST BRICE FC 2	EAUBONNE CSM	Les deux clubs responsables
---------------	--------------	------------------------------------

ST BRICE FC 2: 1 AVERTISSEMENT
EAUBONNE CSM: 1 AVERTISSEMENT



D5 C

ASSOA 4	BOISSY L'AILLERIE ES	Les deux clubs responsables
---------	----------------------	------------------------------------

ASSOA 4: 1 AVERTISSEMENT
BOISSY L'AILLERIE ES: 1 AVERTISSEMENT

COUPE

CVO VETERANS

Journée du 29 sept 2019

MONTSOULT BAILLET U.S.	GAFEPB	Les deux clubs responsables
------------------------	--------	------------------------------------

MONTSOULT BAILLET U.S. : 1 AVERTISSEMENT
GAFEPB: 1 AVERTISSEMENT

JOUY LE MOUTIER F.C.	CLUB 3 M France	Les deux clubs responsables
----------------------	-----------------	------------------------------------

JOUY LE MOUTIER F.C: 1 AVERTISSEMENT
CLUB 3 M France: 1 AVERTISSEMENT

GARGES LES GONESSE F.C.M.	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	Les deux clubs responsables
---------------------------	-----------------------	------------------------------------

GARGES LES GONESSE F.C.M. : 1 AVERTISSEMENT
MAGNY EN VEXIN U.S.C.: 1 AVERTISSEMENT

CVO CDM

Journée du 29 sept 2019

MACCABI SARCELLES	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	SANNOIS ST GRATIEN ENT Responsable
-------------------	-------------------------	---

SANNOIS ST GRATIEN ENT: 1 AVERTISSEMENT

DOMONT F.C.	GONESSE A.P.C.H.	GONESSE A.P.C.H.Responsable
-------------	------------------	------------------------------------

GONESSE A.P.C.H. 1 AVERTISSEMENT

COMITE VETERANS

Journée du 29 sept 2019

BEZONS U.S.O. 12	COURDIMANCHE A.S. 12	Les deux clubs responsables
------------------	----------------------	------------------------------------

BEZONS U.S.O. 12 : 1 AVERTISSEMENT
COURDIMANCHE A.S. 12: 1 AVERTISSEMENT

COMITE U16

Journée du 29 sept 2019

FRANCONVILLE F.C. 3	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2	Les deux clubs responsables
---------------------	--------------------------------	-----------------------------

FRANCONVILLE F.C. 3 : 1 AVERTISSEMENT
COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2: 1 AVERTISSEMENT

FOSSES F.U. 2	ST BRICE F.C. 2	Les deux clubs responsables
---------------	-----------------	-----------------------------

FOSSES F.U. 2: 1 AVERTISSEMENT
ST BRICE F.C. 2.: 1 AVERTISSEMENT

COMITE SENIORS

Journée du 29 sept 2019

GARGES LES GONESSE F.C.M. 3	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2	Les deux clubs responsables
-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------

GARGES LES GONESSE F.C.M. 3: 1 AVERTISSEMENT
COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2: 1 AVERTISSEMENT

GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 3	Les deux clubs responsables
-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------

GARGES LES GONESSE F.C.M. 2: 1 AVERTISSEMENT
COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 3: 1 AVERTISSEMENT

MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 2	PUISEUX LOUVRES 95 F.C. 2	Les deux clubs responsables
-------------------------------	---------------------------	-----------------------------

MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 2: 1 AVERTISSEMENT
PUISEUX LOUVRES 95 F.C. 2: 1 AVERTISSEMENT

BEZONS U.S.O. 2	BRUYERES BERNES U.S.M. 2	Les deux clubs responsables
-----------------	--------------------------	-----------------------------

BEZONS U.S.O. 2: 1 AVERTISSEMENT
BRUYERES BERNES U.S.M. 2: 1 AVERTISSEMENT

ST BRICE F.C. 2	PARISIS F.C. 2	Les deux clubs responsables
-----------------	----------------	-----------------------------

ST BRICE F.C. 2: 1 AVERTISSEMENT
PARISIS F.C. 2: 1 AVERTISSEMENT

Prochaine réunion le 21/10/2019 à 16H30



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2019

Présents : Mme SYLVESTRE (Comité), MM. PEZIÈRE, PODAN-MAVOUNZY, SÉNÉCAL, TRAON

Excusé : MM. SABATÉ, NDIAYE

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2019/2020)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

Toute demande de dérogation concernant les fermetures de terrain (avec arrêté municipal et liste de matches concernés) doit parvenir au Secrétariat le vendredi avant 12H dernier délai

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

Attention:

ART 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F. au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match

REPORT DES DATES DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

Equipes seniors – CDM – Anciens

La journée 2 est reportée au 17/11/2019

Equipes Lundi Soir

La journée 2 est reportée au 18/11/2019

Equipes U16-U18

La journée 1 est reportée au 01/12/2019

La journée 2 est reportée au 17/11/2019

Equipes Seniors féminines

La journée 1 est reportée au 02/11/2019

COURRIERS CLUBS

FC AUVERS ENNERY

Courriel du 10/10/2019

Dans le Championnat, la COC ne peut reporter un match sans l'accord des 2 clubs et un motif valable. Veuillez-vous rapprocher de vos adversaires

AS BEAUCHAMP

Courriel du 13/10/2019

Le match du 20/09 qui a été reporté au 27/10 est prioritaire sur le match de Coupe. Celui-ci devra être joué à une autre date en accord avec votre adversaire et la Commission des Coupes.

CS ASSYRO CHALDEENS

Courriel du 10/10/2019

Le match du 06/10/2019 ayant été reporté au 27/10/2019, celui-ci reste prioritaire. Le match de Coupe devra être joué à une autre date en accord avec votre adversaire et la Commission des Coupes

FC FRANCONVILLE

Courriel du 15/10/2019

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, manque l'accord de votre adversaire

RC GONESSE

Courriel du 08/10/2019

La COC ne peut traiter votre courrier. Il manque la date du match.

VIARMES ASNIERES OL

Courriel du 15/10/2019

U14 D3 Poule B

Match n°21482468

GONESSE RC 1 / VIARMES ASNIERES OL 1

Cette rencontre se déroulera le 09/11/2019

Accord des deux clubs

Accord de la COC

JS VILLIERS LE BEL

Courriel du 19/09/2019

Prenons note du désengagement de votre équipe Villiers Le Bel 3 U14

Annulation engagement après parution des calendriers **AMENDE 102€**

REMERCIEMENTS ARBITRE

- DIB Karim
- CUENCA CAZORLA Antonio

DATES – TERRAINS – HEURES VIA FOOTCLUBS

SFC CHAMPAGNE 95

Courriel du 15/10/2019

U16 D3 poule C

Match n°21542925 du 20/10/2019

ACS CORMEILLAIS 3 / SFC CHAMPAGNE 95 1

Nouvel horaire : 15H30

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

SFC CHAMPAGNE 95

Courriel du 12/10/2019

U16 D3 poule C

Match n°21542938 du 24/11/2019

SFC CHAMPAGNE 95 1 / AS MENUCOURT 1

Nouvelle date : 23/11/2019

Accord des 2 clubs

Accord de la commission



CSM EAUBONNE

Courriel du 14/10/2019

Critérium + 55 ans

Match n°21986265 du 17/11/2019

CSM EAUBONNE 20 / FC ERAGNY 20

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : Parc des Sports Louis Larue 2 à Eragny

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

CSM EAUBONNE

Courriel du 14/10/2019

Critérium + 55 ans

Match n°21987562 du 02/02/2019

FC ERAGNY 20 / CSM EAUBONNE 20

Inversion de rencontre

Cette rencontre se déroulera sur les installations du CSM Eaubonne

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

FC FRANCONVILLE

Courriel du 14/10/2019

U16 D3 poule B

Match n°21542833 du 20/10/2019

FC FRANCONVILLE 2 / OL ADAMOIS 2

Nouvel horaire : 15H30

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

FC MAGNY EN VEXIN

Courriel du 11/10/2019

Critérium Vétérans + 45 ans Poule D

Match n°21546424 du 03/11/2019

FC SAINT LEU 15 / FC MAGNY EN VEXIN 15

Nouvelle date : 22/03/2020 Nouvel horaire : 09H40

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

AS MENUCOURT

Courriel du 09/10/2019

Anciens D1

Match n°21543987 du 20/10/2019

AS MENUCOURT 11 / FC CERGY PONTOISE 11

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : Complexe sportif Salif Keita N°2 à Cergy

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

AS MENUCOURT

Courriel du 09/10/2019

Anciens D1

Match n°21544053 du 22/03/2020

FC CERGY PONTOISE 11 / AS MENUCOURT 11

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : ce match se jouera sur les installations de Menucourt

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ES SAINT PRIX

Courriel du 14/10/2019

U18 D3 Poule C

Match n°21542380 du 20/20/2019

ES SAINT PRIX 2 / FC ERAGNY 1

Nouvelle date : 29/03/2020

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

DATES – TERRAINS – HEURES

RFC ARGENTEUIL

Courriel du 15/10/2019

U16 D1

Tous les matchs à domicile saison 2019/2020 se joueront au stade Roger Ouvrard à Argenteuil

FC CERGY PONTOISE

Courriel du 15/10/2019

U16 D2 Poule B

Match n°21542653 du 20/10/2019

FC CERGY PONTOISE 3 / FCM GARGES 2

Nouvelle installation : ce match se jouera au stade du Ponceau à Cergy

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

ACS CORMEILLES

Courriel du 15/10/2019

U18 D2 Poule B

Match n°21541754 du 20/10/2019

ACS CORMEILLAIS 1 / FC GROSLAY 1

Nouvel horaire : le match se déroulera à 13H

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

FC DOMONT

Courriel du 15/10/2019

CDM D2

Match n°22071249 du 20/10/2019

FC DOMONT 5 / ES BOISSY L'AILLERIE 11

Nouvelle installation : le match se déroulera au stade municipal à Domont

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

AS ERAGNY FC

Courriel du 15/10/2019

U16 D1

Match n°21542472 du 20/10/2019

FC ERAGNY 1 / FC FRANCONVILLE 1

Nouvel horaire : le match se déroulera à 12H

Accord de la commission

Accord des 2 clubs

US PERSAN 03

Courriel du 13/10/2019

Seniors D3 Poule A

Match n°21547013 du 20/10/2019

US PERSAN 03 2 / ES FRETTOISE 1

Nouvelle installation : le match se déroulera au stade Louis Odinet rue E. Dolet à Persan

Accord des 2 clubs

US MONTSOULT BAILLET

Courriel de la Municipalité de Montsoult du 16/10/2019

Séniors D3 Poule C

Match n°21547277 du 20/10/2019

US MONTSOULT BAILLET 1 / US ROISSY EN FRANCE 2

Nouvel horaire : 15H30

Décision de la Commission

CONFIRMATION DE RESULTAT

AAS SARCELLES

Anciens D4 Poule B

Match n°21845163 du 13/10/2019

AAS SARCELLES 12 / EMMB 14

AAS SARCELLES 12	3 pts	4 buts
EMMB 14	0 pt	0 but



MATCHES A JOUER

27/10/2019

Critérium + 45 ans Poule D

Match n°21546394

FC SAM 16 / FC CERGY PONTOISE 15

09/11/2019

U14 D4 Poule A

Match n°21483812

MONTMAGNY SPORTS 2 / ENTENTE BEAUMONT MOURS 1

U14 D3 Poule B

Match n°21482468

GONESSE RC 1 / VIARMES ASNIERES OL 1

22/12/2019

Anciens D2 Poule A

Match n°21544099

ENTENTE BEAUMONT MOURS PERSAN 11 / AAS SARCELLES 11

CDM D2

Match n°22071201

AS BEAUCHAMP 5 / ES BOISSY L'AILLERIE 5

1er FORFAIT AVISE SANS AMENDE

FC FONTENAY

Critérium + 45 ans Poule B

Match n° 21546129 du 13/10/2019

FC FONTENAY 15 / ESSG 15

FC FONTENAY 15	-1 point	0 but
ESSG 16	3 points	5 buts

Suite erreur administrative, application de l'ART 20.3 du RS du DVOF. Annule et remplace PV du 01/10/2019

AS VEXIN

U14 D3 Poule B

Match n° 21482456 du 21/09/2019

VEXIN AS 1 / VIARMES ASNIERES OL 1

VEXIN AS 1	-1 point	0 but
VIARMES ASNIERES OL 1	3 points	5 buts

3EME FORFAIT AVISE SANS AMENDE

AS BEAUCHAMP

U16 D3 Poule C

Match n° 21542923 du 20/10/2019

FCM VAUREAL 1 / AS BEAUCHAMP 1

AS BEAUCHAMP 1	-1 point	0 but
FCM VAUREAL 1	3 points	5 buts

2ème FORFAIT AVEC AMENDE

FC ARGENTEUIL

Challenge Edmond Raulet

Match n° 21580281 du 07/10/2019

FC PUISEUX LOUVRES 1 / FC ARGENTEUIL 1

FC ARGENTEUIL 1 **Amende 37.50€**

FC ARGENTEUIL 1	-1 point	0 but
FC PUISEUX LOUVRES 1	3 points	5 buts

FC DOMONT

CDM D2

Match n° 22071193 du 13/10/2019

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 6 / FC DOMONT 5

FC DOMONT 5 **Amende 37.50€**

FC DOMONT 5	-1 point	0 but
FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 6	3 points	5 buts

US EZANVILLE ECOUEN

U14 D3 Poule C

Match n° 21482539 du 05/10/2019

US EZANVILLE ECOUEN 1 / FC CERGY PONTOISE 3

US EZANVILLE ECOUEN 1 **Amende 27.50€**

US EZANVILLE ECOUEN 1	-1 point	0 but
FC CERGY PONTOISE 3	3 points	5 buts

AS NEUVILLE SUR OISE

Seniors D2 Poule A

Match n° 21546720 du 13/10/2019

FCM GARGES 2 / AS NEUVILLE SUR OISE 1

AS NEUVILLE SUR OISE 1 **Amende 37.50€**

AS NEUVILLE SUR OISE 1	-1 point	0 but
FCM GARGES 2	3 points	5 buts

JS VILLIERS LE BEL

U14 D3 Poule A

Match n° 21482374 du 12/10/2019

JS VILLIERS LE BEL 2 / FC SAM 2

JS VILLIERS LE BEL 2 **Amende 27.50€**

JS VILLIERS LE BEL 2	-1 point	0 but
FC SAM 2	3 points	5 buts

FORFAIT GENERAL

ASC BELLOY SAINT MARTIN

U14 D5 Poule B

Amende 57€

Suite erreur administrative annule et remplace PV du 8/10 (U14 D5 au lieu d'U14 D2)

FC CERGY PONTOISE

Challenge Edmond Raulet

Amende 72€



SECTION FEMININES

COURRIERS

CERGY PONTOISE FC

Mail du 14/10/19

U18F

Nous avons bien pris note de votre mail.

Nous vous rappelons que les PV paraissent le mercredi ou jeudi au plus tard de chaque semaine.

Nous vous signalons que votre rencontre de brassage du 12/10/19 à juste changée de lieu mais à la même heure et que la première diffusion a été faite dans le PV du 01/10/19.

ENT GARGES MARLY

Mail du 08/10/19

U15F

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe 3

Les équipes 1 et 2 joueront à Garges Les Gonesse, stade Pierre de Coubertin, 2 avenue Joliot Curie

L'équipe 3 jouera ses rencontres à Marly La Ville, stade Martial Duronsoy, chemin de la sablonnière.

DOMONT FC

Mail du 11/10/19

U18F

Nous avons bien pris note de votre mail, pour nous avisé du retrait d'engagement de votre équipe U18F à 8 en première phase.

RAPPEL FEUILLES DE MATCHS

Toutes les feuilles de matchs de Critériums vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

DESENGAGEMENTS

Les clubs ci-dessous seront désengagés de la 1^{ère} phase, des catégories nommées, sans confirmation de leur part à la date du 21 octobre 2019 à 12h – le nombre de licenciées devra être adéquat à un engagement.

VILLIERS LE BEL JS – U15F

CERGY PONTOISE FC – U18F

Secrétaire de Séance
M. SENEAL

Présidente de Séance
Mme SYLVESTRE

COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2019

Présents : MME CYPRIEN – M. LACOUR – M. MAILLET – M. MOUKRIM - M. MINET

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU
MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.

De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2019-2020, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

Appels à feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL SENIORS 1 CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

2^e TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	VILLIERS LE BEL J.S.	JOUY LE MOUTIER F.C.
2	MONTMAGNY SPORTS	BRUYERES BERNES U.S.M.
3	PERSAN 03 U.S.	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
4	BONNEUIL EN FRANCE F.C.	ECLAIR DE PUISEUX A.S.
5	CHAMPAGNE 95 SFC	VAUREAL F.C.M.
6	VEXIN A.S.	FOSES F.U.
7	GONESSE R.C.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
8	ASSYRO CHALDEENS de FRANCE C.S.	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
REPORTÉ		
9	ARNOUVILLE F A.S.	AUVERS ENNERY F.C.
10	DOMONT F.C.	PRESLES U.S.L.FOOTBALL
11	VIARMES ASNIERES OL.	CHARS A.S.
12	MENUCOURT A.S.	BOISSY L'AILLERIE E.S.
13	ARRONVILLE F.C.	BEZONS U.S.O.
14	ROISSY EN FRANCE U.S.	LE THILLAY VAUD'HERLAND E.S.M.
15	MONTSOULT BAILLET U.S.	FONTENAY F.C.
16	ST PRIX E.S.	PARMAIN A.C.

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la
condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous
réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIER CLUB

ASSYRO CHALDEENS 1/ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Mail du 10/10/19

Nous avons bien reçu votre courrier. Le match de championnat étant prioritaire, le match de Coupe cité ci-dessus est reporté et doit se jouer **avant le 09/11/2019 date butoir**

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - U16

2^e TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	ECOUIEN F.C.
2	PARISIS F.C.	GARGES LES GONESSE F.C.M.
3	ARGENTEUIL F.C.	ERMONT A.S.
4	JOUY LE MOUTIER F.C.	ADAMOIS OL.
5	EAUBONNE C.S.M.	OSNY F.C.
6	DEUIL ENGHEN F.C.	GOUSSAINVILLE F.C.
7	AUVERS ENNERY F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
8	BEZONS U.S.O.	ROISSY EN FRANCE U.S.
9	ENT VIARMES BELLOY	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
10	VILLIERS LE BEL J.S.	ST PRIX E.S.
11	VAUREAL F.C.M.	BRUYERES BERNES U.S.M.
14	ENT MMB PRESLES	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY
15	VEXIN A.S.	ERAGNY A.S.E.F.C.

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE - U16

2^e TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2
2	ARGENTEUIL F.C. 2	CERGY PONTOISE F.C. 2
3	ST BRICE F.C. 2	SANT OUEN L'AUMONE AS. 3
4	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	ADAMOIS OL. 2
5	SANT LEU 95 F.C. 2	SARCELLES A.A.S. 2
6	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	GOUSSAINVILLE F.C. 2
7	FRANCONVILLE F.C. 2	VAUREAL F.C.M. 2
8	CERGY PONTOISE F.C. 3	EXEMPT

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COURRIER CLUB

COURDIMANCHE AS

Suite à votre appel nous avons bien pris note de votre forfait général

AMENDE

FOSES FU 2 / ST BRICE FC 2

2^{ème} appel de Feuille de match – Amende 32 €



COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE - SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ECOUEEN F.C. 2	ST PRIX E.S. 2
2	ARGENTEUIL F.C. 2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2
3	CORMEILLAIS A.C.S. 2	GONESSE R.C. 2
4	VILLIERS LE BEL J.S. 2	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2
5	BEZONS U.S.O. 2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 3
6	GOUSSAINVILLE F.C. 3	FONTENAY F.C. 2
7	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2
8	GROSLAY F.C. 2	MENUCOURT A.S. 2
9	MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 2	ADAMOIS OL. 2
		OU
		GOUSSAINVILLE F.C. 2
10	ERMONT A.S. 3	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2
11	OSNY F.C. 2	ST BRICE F.C. 2
12	PERSAN 03 U.S. 2	SAINTE LEU 95 F.C. 3
13	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 2
14	SAINTE OUEEN L'AUMONE A.S. 3	SARCELLES A.A.S. 3
15	MARLY LA VILLE E.S. 2	GAFEPB 2
	LE THILLAY VAUD'HERLAND E.S.M.	EXEMPT

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la
condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous
réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

BEZONS USO

Qualifié pour la suite de la compétition suite au forfait de SOISY ANDILLY MARGENCY FC 3.

ADAMOIS OL 2 / GOUSSAINVILLE FC 2

Mail du 13/10/19

Nous avons bien reçu votre courrier concernant votre accord pour jouer cette rencontre le 16 octobre 2019 à 20h30.

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL CDM

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	CORMEILLAIS A.C.S. 5	GONESSE R.C. 5
2	EZANVILLE ECOUEN U.S. 5	MACCABI SARCELLES 5
3	CERGY PORTUGAIS 5	ST PRIX E.S. 5
4	VILLIERS LE BEL J.S. 5	JOUY LE MOUTIER F.C. 5
5	DOMONT F.C. 5	GOUSSAINVILLE F.C. 5
6	ADAMOIS OL. 5	EXEMPT

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE F.C.	FRETTOISE E.S.
2	GAFEPB	BEAUCHAMP A.S.
		OU
		FRANCE ALGÉRIE FOOT
3	FRANCO PORT. ARGENTEUIL A.	ERAGNY A.S.E.F.C.
4	VIARMES ASNIERES OL.	ARGENTEUIL RACING F.C.
5	ARNOUVILLE F.A.S.	BRUYERES BERNES U.S.M.
6	FOSSES F.U.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
7	CHAUMONTEL LUZARCHES A.S.	CHAMPAGNE 95 S.F.C.
8	EAUBONNE C.S.M.	MAGNY EN VEXIN U.S.C.
9	ENTENTE BEAUMONT MOURS PERSAN	ARGENTEUIL F.C.
10	PORT. PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	JOUY LE MOUTIER F.C.
11	PORT. CERGY PONTOISE A.S.	FONTENAY F.C.
12	EZANVILLE ECOUEN U.S.	VALLEE DU SAUSSERON E.S.
13	MONTMAGNY SPORTS	FRANCONVILLE F.C.
14	SARCELLES A.A.S.	MENUCOURT A.S.
15	DEUIL ENGHEN F.C.	OSNY F.C.
16	ERMONT A.S.	PORT. PERSAN A.S.C.
	MARLY LA VILLE E.S.	EXEMPT

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIERS CLUBS

BEAUCHAMPS AS / France ALGERIE FOOT

Mail du 10/10/19

Nous avons bien reçu votre courrier néanmoins nous constatons qu'il n'y a aucun accord entre les deux clubs nous vous rappelons que le match devra se jouer au plus tard le 20/10/19.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

COUPES DU COMITÉ DU VAL-D'OISE- ANCIENS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	BEZONS U.S.O. 12	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 12
2	ST PRIX E.S. 12	MENUCOURT A.S. 12
3	DEUIL ENGHIEU F.C. 12	MONTMAGNY SPORTS 12
4	MONTSOULT BAILLET U.S. 12	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 13
5	SAINT LEU 95 F.C. 12	ENTENTE BEAUMONT MOURS 12
6	ECOUEU F.C. 12	PARISIS F.C. 13
7	BEAUCHAMP A.S. 12	BOUFFEMONT A.C.F. 12
8	CERGY PONTOISE F.C. 12	VILLIERS LE BEL J.S. 12

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL +45 ANS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX E.S.	MAGNY EN VEXIN U.S.C.
2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	FRANCONVILLE F.C.
3	GROSLAY F.C.	OSNY F.C.
		OU
		PARISIS FC
4	EAUBONNE C.S.M.	CONFLANS FC
		OU
		EZANVILLE ECOUEU U.S.
5	SAINT LEU 95 F.C.	ECOUEU F.C.
6	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY	MONTMAGNY SPORTS
7	VEXIN A.S.	BEAUCHAMP A.S.
8	CERGY PONTOISE F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
	FONTENAY F.C.	EXEMPT

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**



COURRIERS CLUBS

AS BEAUCHAMP

Mail du 10/10/19

Rencontre AS VEXIN 15/AS BEAUCHAMP 15

Nous avons bien reçu votre courrier. Le match de championnat étant prioritaire, le match de Coupe cité ci-dessus est reporté et doit se jouer **avant le 09/11/2019 date butoir**

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

RENCONTRE FC CERGY PONTOISE 15/OL MONTIGNY 15

Le club du FC CERGY PONTOISE ayant un match de championnat le 27/10/2019 et étant prioritaire, le match de Coupe cité ci-dessus est reporté et doit se jouer **avant le 09/11/2019 date butoir**

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

RENCONTRE FC SOISY ANDILLY MARGENCY 15 / FC FRANCONVILLE 15

Mail du 16/10/19

Le Club du FC SOISY ANDILLY MARGENCY ayant ses installations de fermer le 27/10/19, le match de Coupe cité ci-dessus est reporté et doit se jouer avant le 09/11/2019, date butoir.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

COUPE DU VAL-D'OISE 18 ANS

1er TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	CHAMPAGNE 95 S.F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
2	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY	ROISSY EN FRANCE U.S.
3	GARGES LES GONESSE F.C.M.	SURVILLIERS AVENIR
5	GOUSSAINVILLE F.C.	ARGENTEUIL F.C.
6	AUVERS ENNERY F.C.	BEZONS U.S.O.
7	FOSSES F.U.	JOUY LE MOUTIER F.C.
8	EAUBONNE C.S.M.	BRUYERES BERNES U.S.M.
9	DOMONT F.C.	COURDIMANCHE A.S.
10	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT	MARLY LA VILLE E.S.
11	ERMONT A.S.	MONTSOULT BAILLET U.S.
13	OSNY F.C.	VEXIN A.S.
14	EXEMPT	EZANVILLE ECOUEN U.S.
15	BEAUCHAMP A.S.	MONTMORENCY F.C.
16	VAUREAL F.C.M.	ST PRIX E.S.
17	MENUCOURT A.S.	DEUIL ENGHEN F.C.

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIERS CLUBS

MENUCOURT AS

Footclubs du 15/10/19

MENUCOURT AS / DEUIL ENGHEIN FC

Changement d'horaire :

Nouvel horaire 12h30

Accord des deux clubs

EZANVILLE ECOUEN US

Qualifié pour la suite de la compétition.

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL – U14

1er TOUR du 2 NOVEMBRE A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	ARNOUVILLE F A.S.	BEAUCHAMP A.S.
2	ERAGNY A.S.E.F.C.	AUVERS ENNERY F.C.
3	EZANVILLE ECOUEN U.S.	GONESSE R.C.
4	BOUFFEMONT A.C.F.	SURVILLIERS AVENIR
5	FRANCONVILLE F.C.	DEUIL ENGHIEU F.C.
6	MONTSOULT BALLEU U.S.	GAFEPB
7	PERSAN 03 U.S.	GARGES LES GONESSE F.C.M.
8	BRUYERES BERNES U.S.M.	EAUBONNE C.S.M.
9	VIARMES ASNIERES OL.	JOUY LE MOUTIER F.C.
10	GROSLAY F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
11	ECLAIR DE PUISEUX A.S.	PARISIS F.C.
12	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	PONTOISIENNE J.S.
13	MONTMORENCY F.C.	VILLIERS LE BEL J.S.
14	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	ERMONT A.S.
15	MARLY LA VILLE E.S.	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.
16	VAUREAL F.C.M.	OSNY F.C.
17	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
18	FONTENAY F.C.	FOSES F.U.
19	CORMEILLAIS A.C.S.	ROISSY EN FRANCE U.S.
20	CHAMPAGNE 95 S.F.C.	MONTMAGNY SPORTS
21	ARGENTEUIL F.C.	DOMONT F.C.
22	COURDIMANCHE A.S.	SAINT LEU 95 F.C.
23	ST PRIX E.S.	ECOUEN F.C.
24	BEZONS U.S.O.	VEXIN A.S.
25	ENTENTE BEAUMONT MOURS	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
26	ADAMOIS OL.	GOUSSAINVILLE F.C.
	Exempt : MENUCOURT A.S.	

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**



COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE – U14

1er TOUR du 2 NOVEMBRE A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	FOSES F.U. 2	SAINTE LEU 95 F.C. 2
2	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	ST BRICE F.C. 4
3	GONESSE R.C. 3	COURDIMANCHE A.S. 2
4	JOUY LE MOUTIER F.C. 2	ST BRICE F.C. 3
5	CORMEILLAIS A.C.S. 3	SARCELLES A.A.S. 4
6	ST PRIX E.S.	FRANCONVILLE F.C. 2
7	GONESSE R.C. 2	BEZONS U.S.O. 2
8	ARNOUVILLE F.A.S. 2	ARGENTEUIL RACING F.C. 3
9	MARLY LA VILLE E.S. 2	FRANCONVILLE F.C. 3
10	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	ERMONT A.S. 2
11	ARGENTEUIL F.C. 2	FOSES F.U. 3
12	CORMEILLAIS A.C.S. 2	SARCELLES A.A.S. 3
13	SAINTE OUEEN L'AUMONE A.S. 2	ST BRICE F.C. 2
14	MONTMAGNY SPORTS 2	CERGY PONTOISE F.C. 4
15	GOUSSAINVILLE F.C. 3	ARGENTEUIL RACING F.C. 2
16	EAUBONNE C.S.M. 2	VILLIERS LE BEL J.S. 2
17	FOSES F.U. 4	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2
18	CERGY PONTOISE F.C. 2	ECOUEEN F.C. 2
19	PARISIS F.C. 2	PERSAN 03 U.S. 2
20	CERGY PONTOISE F.C. 3	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2
21	ADAMOIS OL. 2	OSNY F.C. 2
22	GOUSSAINVILLE F.C. 2	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3
23	DEUIL ENGHIEEN F.C. 2	VAUREAL F.C.M. 2

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIERS CLUBS

MARLY LA VILLE ES

Footclubs du 15/10/19

MARLY LA VILLE ES 2 / FRANCONVILLE FC 3

Changement d'horaire :

Nouvel horaire 13h30

Accord des deux clubs

Animateur de séance MME CYPRIEN

Secrétaire de séance : M MAILLET

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 14 OCTOBRE 2019

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Mme Bastos – Mme Escroignard
M Jasemin – M Senecal

Assistent : M Le Nagard (Comité) – M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 04 10 19

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe U8 supplémentaire & 2 équipes U9 soit 4 équipes en 8 et 4 en U9

AUVERS ENNERY FC : Mail du 14 10 19

Pris note de la réception de vos feuilles de matches U10 U11 du 12 10 19

ARGENTEUIL FC : Mail du 08 10 19

Pris note de l'horaire des rencontres de critérium U10/U11 à 9h30 et critérium Avenir U10/U11 à 11h

CERGY PONTOISE FC : Mail du 11 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes 6 & 7 sur rencontres critérium U12/U13 à SARCELLES AAS du 12 10 19

CERGY PONTOISE FC : Mail du 14 10 19

Pris note la confirmation d'engagement de vos équipes U6 à U9

U6 : 8 équipes soit 4 + 4

U7 : 10 équipes soit 5 + 5

U8 : 2 équipes niveau 1 + 5 équipes niveau 2

U9 : 2 équipes niveau 1 + 5 équipes niveau 2

ENTENTE BOISSY CHARS ARRONVILLE : Mail du 14 10 19

Pris note de votre demande de modification de résultat de votre équipe U12/U13 du 05 10 19 suite au forfait avisé de l'équipe 3 du COSMO TAVERNY

La commission transmet secrétariat pour la modification de l'appellation de votre Entente.

COURDIMANCHE AS : Mail du 11 10 19

Pris note du forfait non avisé de votre équipe 2 sur critérium 12/U13 à BEAUCHAMP AS

ERAGNY FC : Mail du 11 10 19

Pris note de l'inversion des rencontres de critérium U10/U11 du 12 10 19 à MAGNY FC

EZANVILLE US : Mail du 10 10 19

Pris note du forfait général de votre équipe 12/U13

FRANCONVILLE FC : Mail du 10 10 19

Pris note des coordonnées de vos responsables de catégories

Pascal TARDIEUX : responsable U6/U7 – tél 06 23 85 22 45

Mourad MAZOUZI : responsable U8/U9 – tél 06 63 99 68 27

Frédéric HERLEMONT : responsable U10/U11 – tél 06 19 29 43 01

Gilles COQUAUD : responsable U13 – tél 06 25 70 77 93

FRETTOISE ES : Mail du 10 10 19

Pris note de votre demande de recevoir un plateau U6/U7

OSNY FC : Mail du 09 10 19

Pris note de la non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 du 06 10 19 à COURDIMANCHE AS : pas de tablette ni d'identifiant pour COURDIMANCHE AS

PARISIS FC : Mail du 09 10 19

Pris note de votre demande de modification d'horaire des rencontres de critérium U10/U11 à domicile

La commission transmet au secrétariat

PERSAN US : Mail du 08 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 et U12/U13 le 12 10 19

ROISSY US : Mail du 14 10 19

Pris note du forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13

ST OUEN AS : Mail du 08 10 19

Pris note de la confirmation d'engagement de vos équipes suivantes :

U6/U7 : 5 équipes

U8/U9 : 2 équipes niveau 1

U8/U9 : 1 équipe niveau 2

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 14 10 19

Pris note de la réception par mail de vos feuilles de matches U10/U11 du 12 10 19 contre RFC ARGENTEUIL mais l'envoi des originaux par courrier suffirait à la commission

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 10 10 19

Pris note du forfait général de votre équipe U12/U13

VILLIERS JS : Mail 11 10 19

Pris note du forfait non avisé de 2 de vos équipes U12/U13 sur rencontres du 12 10 19 à JOUY FC

Jean FREITAS : Mail du 14 10 19

Mail non pris en compte car la commission ne traite que les mails issus de la messagerie officielle des clubs.

PLATEAU n° 2 - U8 / U9 du 9 Novembre 2019

Les clubs suivants sont susceptibles d'être centres

NIVEAU 1

ARGENTEUIL RFC
CERGY PONTOISE FC
ERMONT AS
FRANCONVILLE FC
OSNY FC
ST OUEN AS
VEXIN AS

NIVEAU 2 - U8

ADAMOIS OL
BELLOY ST MARTIN ASC
BEZONS USO
BRUYERES BERNES USM
ECOUCEN FC
FONTENAY FC
MARLY ES
MENCOURT AS
PERSAN US
PUISEUX LOUVRES FC
ST LEU FC
SURVILLIERS AVENIR
VIARMES ASNIERES OL
VILLIERS JS

NIVEAU 2 - U9

ENTENTE BEAUMONT MOURS
ENTENTE BOISSY CHARS ARRONVILLE
BOUFFEMONT AC
CORMEILLAIS ACS
COURDIMANCHE AC
DOMONT FC
EAUBONNE CSM
ECLAIR DE PUISEUX
FOSSES UF
GOUSSAINVILLE FC
PARMAIN AC
ROISSY US
ST BRICE FC
SARCELLES AAS



FORFAIT CRITÉRIUM U11 et U13 du 19 10 19 (sans Amende)

La commission après vérification des licences validées des clubs, décide de déclarer Forfait les équipes suivantes pour un nombre de licences insuffisant.

CRITÉRIUM U10-U11

EZANVILLE US : 3^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 19 10 19 (1 licence),
Match n° 22061678

MONTMAGNY SPORT : 3^{ème} Forfait de l'équipe 4 pour la journée du 19 10 19 (30 licences),
Match n° 22063544

PARMAIN AC : 3^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 19 10 19 (4 licences),
Match n° 22061673

CRITÉRIUM U12-U13

BEAUMONT-MOURS ENT. : 3^{ème} Forfait de l'équipe 2 pour la journée du 19 10 19 (13 licences),
Match n° 22060912

FORFAIT GENERAL

CRITÉRIUM U12 / U13

EZANVILLE US : Forfait général équipe 1 – série 1 – groupe B
Amende : 25€

ROISSY US : Forfait général équipe 2 – série 2 – groupe D
Amende : 25€

VEMARS ST WITZ FC : Forfait général équipe 1 – série 1 – groupe B
Amende : 25€

FESTIVAL FOOT U13

1^{er} TOUR SU SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

Début des rencontres à 13h30

Durée des rencontres :

Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)

Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

Les 3 premiers de chaque centre de 4 + 2 premiers du centre de 3 et certains meilleurs 4^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 18 Janvier 2020.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront disponibles à partir du Mardi 22 Octobre 2019 et jusqu'au Jeudi 31 Octobre 2019, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, TOUS les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

- Les U12 / U12F (2008), les U13 / U13F (2007)
- Trois U11 / U11F (2009) par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)
- Sont autorisées les joueuses U14F (2006)

4 joueurs ou joueuses titulaires d'une licence Mutation maximum par équipe dont 2 ayant changé de club hors période normale (suivant RG du DVOF)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Centre n° 1 **MENUCOURT AS**

VILLIERS JS 2 - MENUCOURT AS 1 - ARGENTEUIL RFC 2 - JOUY FC 1

Centre n° 2 **ARGENTEUIL FC**

MONTMORENCY FC 1 - ARGENTEUIL FC 1 - ENTENTE SSG 1 - SOISY AM FC 3

Centre n° 3 **GOUSSAINVILLE FC**

VAUREAL FCM 2 - ADAMOIS OL 1 - GOUSSAINVILLE FC 1 - CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 4 **COSMO TAVERNY**

GARGES FCM 3 - ERMONT AS 1 - COSMO TAVERNY 1 - BEZONS USO 2

Centre n° 5 **ST OUEN AS**

ST BRICE FC 2 - ST OUEN AS 3 - VILLIERS JS 3 - AUVERS ENNERY FC 1

Centre n° 6 **LE THILLAY ESM**

GAFEPB 1 - PARISIS FC 1 - LE THILLAY ESM 1 - ARGENTEUIL FC 2

Centre n° 7 **SOISY AM FC**

BEZONS USO 1 - SOISY AM FC 2 - DEUIL ENGHEN FC 2 - FRANCONVILLE FC 1



Centre n° 8 ERMONT AS
EAUBONNE CSM 1 - SOISY AM FC 1 - VIARMES ASNIERES OL 1 - ERMONT AS 2

Centre n° 9 ST BRICE FC
MONTIGNY OL 1 - ST LEU FC 2 - ARGENTEUIL RFC 3 - ST BRICE FC 1

Centre n° 10 ENTENTE SSG
PÖNTOISIENNE JS 1 - COSMO TAVERNY 2 - ENTENTE SSG 3 - ADAMOIS OL 2

Centre n° 11 ARGENTEUIL RFC
ARGENTEUIL RFC 4 - CERGY PONTOISE FC 1 - ECOUEN FC 1 - GARGES FCM 1

Centre n° 12 FRANCONVILLE FC
CERGY PONTOISE FC 2 - SARCELLES AAS 1 - CORMEILLAIS ACS 2 - FRANCONVILLE FC 2

Centre n° 13 ST LEU FC
ST OUEN AS 1 - ARGENTEUIL RFC 1 - ST LEU FC 4 - ENTENTE BOISSY CHARS ARRONVILLE 1

Centre n° 14 SARCELLES AAS
ROISSY US 1 - EAUBONNE CSM 2 - ENTENTE ESSG 4 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 15 MONTSOULT BAILLET US
MONTMAGNY SPORTS 1 - GOUSSAINVILLE FC 2 - BRUYERES BERNES USM 1 - MONTSOULT BAILLET US

Centre n° 16 CORMEILLAIS ACS
FOSSES UF 1 - CERGY PONTOISE FC 4 - PARISIS FC 2 - CORMEILLAIS ACS 1

Centre n° 17 DEUIL ENGHEN FC
DEUIL ENGHEN FC 1 - ST BRICE FC 3 - ST LEU FC 3 - ST OUEN AS 2

Centre n° 18 JOUY FC
FRANCONVILLE FC 3 - PERSAN US 2 - JOUY FC 2 - ENTENTE SSG 2

Centre n° 19 VAUREAL FCM
GARGES FCM 2 - GROSLAY FC 1 - VAUREAL FCM 1

Centre n° 20 VILLIERS JS
S LEU FC 1 - PERSAN US 1 - VILLIERS JS 1 - SARCELLES AAS 3

COUPE DU COMITE U12

1^{er} TOUR SU SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

Début des rencontres à 13h30

Durée des rencontres :

Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)

Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

Les 2 premiers de chaque centre et certains meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 8 Décembre 2018.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront disponibles à partir du Mardi 22 Octobre 2019 et jusqu'au Jeudi 31 Octobre 2019, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer à la Coupe du Comité U12, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Coupe du Comité U12) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

- Les U12 et U12F (2007)
- Sont autorisés trois U11 / U11F (2008) maximum par équipe (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure).
- Sont autorisées les joueuses U13F (2006).
- Les U13 (2006) ne sont pas autorisés à participer.

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUB, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Centre n° 1 **CHAMPAGNE SFC**

CHAMPAGNE SFC 1 - ENTENTE SSG 3 - ECOUEN FC 1 - PUISEUX LOUVRES FC 1

Centre n° 2 **FOSES UF**

SARCELLES AAS 1 - CERGY PONTOISE FC 1 - ENTENTE SSG 2 - FOSSES UF 1

Centre n° 3 **BEZONS USO**

BEZONS USO 2 - ARGENTEUIL FC 2 - VEXIN AS 2 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 4 **PONTOISIENNE JS**

PONTOISIENNE JS 1 - JOUY FC 1 - VILLIERS JS 3 - ST LEU FC 2

Centre n° 5 **GONESSE RC**

VILLIERS JS 2 - LE THILLAY ESM 1 - GONESSE RC 3 - FRANCONVILLE FC 2

Centre n° 6 **ARNOUVILLE FAS**

COSMO TAVERNY 1 - PARISIS FC 1 - ARNOUVILLE FAS 1 - MARLY ES 1

Centre n° 7 **GROSLAY FC**

ST OUEN AS 1 - GROSLAY FC 1 - FRANCONVILLE FC 1 - ST LEU FC 1



Centre n° 8 COURDIMANCHE AS

COURDIMANCHE AS 1 - ST BRICE FC 2 - COSMO TAVERNY 2 - ARGENTEUIL RFC 4

Centre n° 9 GARGES FCM

GARGES FCM 1 - PERSAN US 1 - CORMEILLAIS ACS 2 - ENTENTE SSG 1

Centre n° 10 ENTENTE MMB

ST OUEN AS 3 - ENTENTE MMB 1 - VEXIN AS 1 - GARGES FCM 3

Centre n° 11 ST PRIX ES

ST LEU FC 3 - SOISY AM FC 1 - ST PRIX ES 1 - ERMONT AS 1

Centre n° 12 MONTIGNY OL

VAUREAL FCM 1 - GOUSSAINVILLE FC 4 - MONTIGNY OL 2 - AUVERS ENNERY FC 1

Centre n° 13 CERGY PONTOISE FC

GONESSE RC 2 - CERGY PONTOISE FC 3 - ST OUEN AS 2 - NEUVILLE AS 1

Centre n° 14 ECOUEN FC

GONESSE RC 1 - ECOUEN FC 2 - ELCAIR DE PUISEUX 1 - JOUY FC 2

Centre n° 15 MONTMAGNY SPORTS

FRANCONVILLE FC 3 - MOTMAGNY SPORTS 1 - MAGNY FC 1 - ST PRIX ES 2

Centre n° 16 ERAGNY AS

ERAGNY AS 2 - OSNY FC 2 - GOUSSAINVILLE FC 3 - ADAMOIS OL 2

Centre n° 17 PARISIS FC

ERMONT AS 2 - PARISIS FC 2 - SOISY AM FC 2 - ARGENTEUIL RFC 3

Centre n° 18 EAUBONNE CSM

EAUBONNE CSM 2 - GOUSSAINVILLE FC 2 - BEZONS USO 1 - BEAUCHAMP AS 2

Centre n° 19 VIARMAES ASNIERES OL

ARGENTEUIL RFC 2 - CERGY PONTOISE FC 2 - MONTIGNY OL 1 - VIARMES ASNIERES OL 1

Centre n° 20 MARLY LES

MARLY ES 2 - ENTENTE MMB 2 - GARGES FCM 2 - DEUIL ENGHIEU FC 2

Centre n° 21 BEAUCHAMP AS

ERAGNY AS 3 - FRANCONVILLE FC 4 - BEAUCHAMP AS 1 - ST BRICE FC 1

Centre n° 22 OSNY FC

OSNY FC 1 - MONTMORENCY FC 2 - SOISY AM FC 3 - DEUIL ENGHIEU FC 1

Centre n° 23 BELLOY ST MARTIN ASC

GOUSSAINVILLE FC 1 - ECOUEN FC 3 - BELLOY ST MARTIN ASC 1 - CERGY PONTOISE FC 4

Centre n° 24 MONTMORENCY FC

MONTMORENCY FC 1 - ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 - SARCELLES AAS 3 - ERAGNY AS 1

Centre n° 25 DOMONT FC

ENTENTE SSG 4 - CORMEILLAIS ACS 1 - DEUIL ENGHIEU FC 3 - DOMONT FC 1

Centre n° 26 ADAMOIS OL

ARGENTEUIL FC 1 - EAUBONNE CSM 1 - ADAMOIS OL 1 - ST LEU FC 4

Centre n° 27 PERSAN US

PERSAN US 2 - COURDIMANCHE AS 2 - ARGENTEUIL RFC 1 - VILLIERS JS 1

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22032445 du 05 10 19 – critérium U12 Avenir contre CORMEILLAIS ACS

3^{ème} et Dernier APPEL - COORDONNEES REFERENTS EQUIPES

La commission demande aux clubs suivants de lui confirmer pour **Lundi 21 Octobre dernier délai**, les n° de tél de leur responsable de catégories :

JOUY LE MOUTIER FC :

Tél des responsables U7 & U9

MONTSOULT BAILLET US :

Tél des responsables U8 & U11

NEUVILLE AS :

Tél des responsables U7 - U9 - U11 & U13

ARNOUVILLE FAS :

La commission demande au club de lui confirmer impérativement pour le **Lundi 21 Octobre 2019 dernier délai**, l'adresse du stade pour les plateaux U9 car non précisée sur la feuille d'engagement.

AMENDES

VILLIERS JS : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes 5 & 6 sur matches n° **22062494 & 22062567** du 12 10 19 – critérium U12/U13 à JOUY FC

Amende : 7€ x 2 = 14€

COURDIMANCHE AS : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 2 sur match n° **22061316** du 12 10 19 - critérium U12/U13 à BEAUCHAMP AS

Amende : 7€

SECTION FEMININES

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 7€
 - o 2^{ème} = 10€
 - o 3^{ème} = 16 + Forfait Général = 26€
- Le Forfait général de 26€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.



- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

COURRIERS CLUBS

VIARMES FC Mail du 14/10/19
U11F

Pris note de votre désengagement en rassemblement U11F et de votre engagement en U11F critérium.

PONTOISIENNE JS Mail du 10/10/19
U13F

Pris note de votre forfait général pour votre équipe U13F

DOMONT FC Mail du 11/10/19
U13F

Pris note de votre désengagement en U13F pour la première phase.

CERGY PONTOISE FC Mail du 14/10/19
U13F

Pris note de votre courrier, cependant il n'y a pas eu de rencontre de remplacé à cette date il y avait bien un tour de brassage U13F de programmé comme l'indique le calendrier féminin. Néanmoins nous tenons à nous excuser pour la publication tardive.

FORFAIT NON AVISÉ

ST PRIX ES Mail du 11/10/19 envoyé à 16h37.

Brassage U13F du 12/10/2019 à ARGENTEUIL RFC - **Amende de 7€**

FOSES FU Mail du 11/10/19 envoyé à 17h47.

Brassage U13F du 12/10/2019 à BRUYERES/BERNE USM - **Amende de 7€**

AMENDES

PONTOISIENNE JS Mail du 10/10/19
U13F

Forfait général – **Amende de 26€**

DOMONT FC Mail du 11/10/19
U13F

Forfait général – **Amende de 26€**

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

PLATEAU 2 U9F – HALLOWEEN:

- Samedi 09 Novembre 2019

PLATEAU ET CRITERIUMS U11F Journée 1 :

- Samedi 16 Novembre 2019

CRITERIUMS U13F Journée 1 :

- Samedi 09 Novembre 2019

Toutes les feuilles match des rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

PLATEAU HALOWEEN U9 F du 09/11/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	JOLY SEBASTIEN N° 06 01 75 41 95	BOULEVARD ANDRE BREMONT	10H30	ST LEU FC		
				ADAMOIS OL	1	7
				ARGENTEUIL FC	1	7
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				COSMO TAVERNY	1	7
				DOMONT FC (2)	2	14
				ENT SSG	1	7
				ENT ST LEU MMB (2)	2	14
				ERMONT AS	1	7
				FOSES FU (2)	2	14
				GARGES FCM	1	7
				GONESSE RC	1	7
				PARISIS FC (3)	3	21
				PERSAN US 03	1	7
				RFC ARGENTEUIL (2)	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				SOISY FC	1	7
ST OUEN AUMONE	1	7				
ST PRIX ES	1	7				
VIARMES FC (2)	2	14				
TOTAL					26	182



ENGAGEMENTS

U9F		U11F RASSEMBLEMENT		U11F CRITERIUM		U13F	
1	ADAMOIS OL	1	COSMO TAVERNY	1	ADAMOIS OL	1	ADAMOIS OL
2	ARGENTEUIL FC	2	DOMONT FC 2	2	ARGENTEUIL FC	2	ARGENTEUIL FC
3	CERGY PONTOISE FC	3	ENT SSG 2	3	CERGY PONTOISE FC 1	3	BEZONS USO
4	COSMO TAVERNY	4	PARISIS FC 2	4	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	4	BRUYERES/BERNE USM
5	DOMONT FC (2)	5	RFC ARGENTEUIL 2	5	DOMONT FC 1	5	CERGY PONTOISE FC
6	ENT SSG	6	SARCELLES AAS	6	ENT SSG 1	6	COSMO TAVERNY
7	ENT ST LEU MMB (2)	7	ST OUEN AUMONE AS 2	7	ENT ST LEU MMB	7	ENT LE THILLAY VAUD'HERLAND
8	ERMONT AS	8		8	ERAGNY AS	8	ENT SSG
9	FOSSSES FU (2)	9		9	ERMONT AS	9	ENT ST LEU MMB
10	GARGES FCM	10		10	FOSSSES FU	10	ERAGNY AS
11	GONESSE RC	11		11	FRANCONVILLE FC	11	ERMONT AS
12	PARISIS FC (3)	12		12	GARGES FCM	12	FOSSSES FU
13	PERSAN US 03	13		13	GONESSE RC	13	FRANCONVILLE FC
14	RFC ARGENTEUIL (2)	14		14	JOUY LE MOUTIER FC	14	GARGES FCM 1
15	SARCELLES AAS	15		15	MONTMORENCY FC	15	GARGES FCM 2
16	SOISY FC	16		16	PARISIS FC 1	16	GONESSE RC
17	ST OUEN AUMONE	17		17	PONTOISIENNE JS	17	JOUY LE MOUTIER FC
18	ST PRIX ES	18		18	PUISEUX LOUVRES FC	18	MONTMORENCY FC
19	VIARMES FC (2)	19		19	RFC ARGENTEUIL 1	19	OSNY FC
20		20		20	ST BRICE FC	20	PARISIS FC 1
21		21		21	ST OUEN AUMONE 1	21	PARISIS FC 2
22		22		22	VIARMES FC	22	PERSAN US 03 1
23		23		23	SOISY FC	23	PERSAN US 03 2
						24	RFC ARGENTEUIL 1
						25	RFC ARGENTEUIL 2
						26	SARCELLES AAS 1
						27	SARCELLES AAS 2
						28	SOISY FC
						29	ST BRICE FC
						30	ST OUEN AUMONE AS
						31	ST PRIX ES
						32	VIARMES FC

Nous demandons aux clubs suivants de confirmer l'engagement de leur équipe en U13F avant le vendredi 18 Octobre 2019 :

- **FOSSSES FU**
- **ST PRIX ES**

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

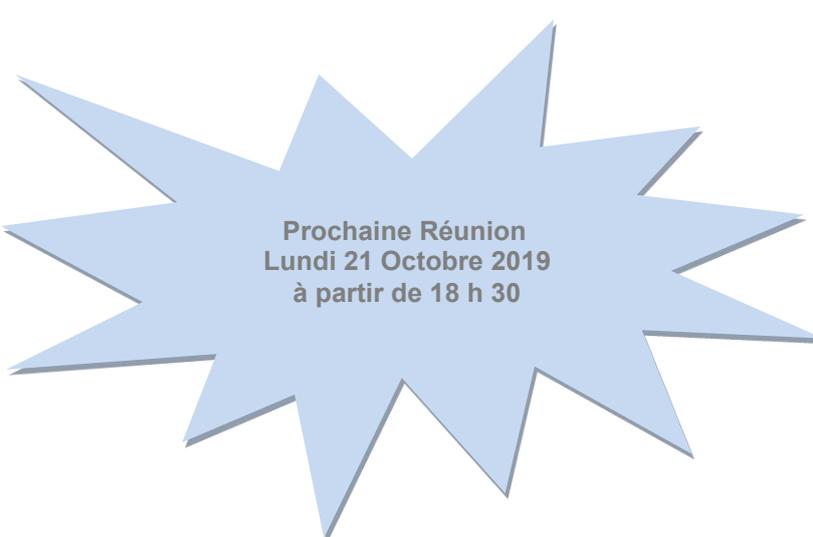
Les clubs intéressés par l'organisation des manifestations ci-dessous, sont priés de proposer leur candidature par écrit à l'attention de la Commission Football d'Animation au plus tard le
6 Janvier 2020

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
(3 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020
(2 Terrains à foot à 8 sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
(2 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)
(4 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)



Prochaine Réunion
Lundi 21 Octobre 2019
à partir de 18 h 30



CDIF

RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2019

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA - LACOUR - PLASSART

Excusés : Mme DUCROS - M. VALETTE

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT

CRIT AV U 13

Journée du 12 oct. 2019

P B

VILLIERS LE BEL JS
ESSG 2
DEUIL ENGHEN FC

ERMONT AS
CERGY PONTOISE FC 2
FRANCONVILLE FC

CRIT AV U 12

Journée du 12 oct. 2019

P A

ERAGNY FC 2

TAVERNY COSMO 2

P B

VILLIERS LE BEL JS 2
ESSG 3

ERMONT AS 2
CERGY PONTOISE FC 3

CRIT U12-13 SERIE 1 Phase 1

Journée du 12 oct. 2019

CHAMPAGNE SFC 95 TAVERNY COSMO 3 MENUCOURT AS	P A	BOISSY CORM VEX CHARS ERAGNY FC 3 MAGNY VEXIN FC
BELLOY ST MARTIN ASC	P B	CHAUMONTEL LUZARCHES

CRIT U12-13 SERIE 2 Phase 1

Journée du 12 oct. 2019

BRUYERES BERNES USM ERMONT AS 3	P A	ST PRIX ES MONTMAGNY SP
ERMONT AS 4	P B	MONTMAGNY SP 2
GOUSSAINVILLE FC 5 PUISEUX LOUVRES 95 ROISSY EN France US	P C	ARNOUVILLE FAS FOSSES FU GROSLAY FC
GOUSSAINVILLE FC 6 PUISEUX LOUVRES 95 2 ROISSY EN France US 2	P D	ARNOUVILLE FAS 2 FOSSES FU 2 GROSLAY FC 2
PARISIS FC 3	P E	VEXIN AS
PARISIS FC 4	P F	VEXIN AS 2

CRIT U12-13 SERIE 3 Phase 1

Journée du 12 oct. 2019

MONTMORENCY FC ST BRICE FC 3	P A	ASSOA 4 MONTIGNY OL
MONTMORENCY FC 2 ST BRICE FC 4	P B	ASSOA 5 MONTIGNY OL 2
MONTMORENCY FC 3 ST BRICE FC 5	P C	ASSOA 6 MONTIGNY OL 3

CRIT U12-13 SERIE 4 Phase 1

Journée du 12 oct. 2019

FRANCONVILLE FC 3 ARGENTEUIL RFC 2 SARCELLES AAS 2 JOUY LE MOUTIER FC	P A	ADAMOIS OL EAUBONNE CSM CERGY PONTOISE FC 4 VILLIERS LE BEL JS 3
FRANCONVILLE FC 4 ARGENTEUIL RFC 3 SARCELLES AAS 3 JOUY LE MOUTIER FC 2	P B	ADAMOIS OL 2 EAUBONNE CSM 2 CERGY PONTOISE FC 5 VILLIERS LE BEL JS 4
ESSG 6 FRANCONVILLE FC 5 ARGENTEUIL RFC 4	P C	ST LEU 95 FC 7 ADAMOIS OL 3 EAUBONNE CSM 3
ESSG 7 FRANCONVILLE FC 6 ARGENTEUIL RFC 5	P D	ST LEU 95 FC 8 ADAMOIS OL 4 EAUBONNE CSM 4
SOISY AND MARG FC 3 ECOUEEN FC CERGY PONTOISE FC 8	P E	ARGENTEUIL RFC 6 GOUSSAINVILLE FC ST LEU 95 FC



SOISY AND MARG FC 4 ECOUEEN FC 2 CERGY PONTOISE FC 9	P F	ARGENTEUIL RFC 7 GOUSSAINVILLE FC 2 ST LEU 95 FC 2
SOISY AND MARG FC 5 ECOUEEN FC 3 CERGY PONTOISE FC 10	P G	ARGENTEUIL RFC 8 GOUSSAINVILLE FC 3 ST LEU 95 FC 3
SOISY AND MARG FC 6 ECOUEEN FC 4 CERGY PONTOISE FC 11	P H	ARGENTEUIL RFC 9 GOUSSAINVILLE FC 4 ST LEU 95 FC 4

U14

Journée du 12 oct. 2019

VAUREAL FCM PARISIS FC	D 2B	ST BRICE FC 2 CERGY PONTOISE FC 2
BEZONS USO 2	D 3A	GROSLAY FC
GARGES FCM 2	D 3B	GONESSE RC
VILLIERS LE BEL JS 3	D 5B	GAFEPB

SENIORS FEMININES

Journée du 12 oct. 2019

ESSG	D 1	ENT MARLY ECLAIR PUISEUX
------	-----	--------------------------

FUTSAL

Journée du 12 oct. 2019

OSNY AC 2	D 1	PERSANAISE CFJ
JOUY LE MOUTIER FC 2	D 2	ARGENTEUIL FC

CDM

Journée du 13 oct. 2019

ADAMOIS OL	D1	EZANVILLE ECOUEN US
------------	----	---------------------

ANCIENS

Journée du 13 oct. 2019

SARCELLES AAS 2	D 4B	EMMB 4
-----------------	------	--------

CRIT + 45 ANS

Journée du 13 oct. 2019

JOUY LE MOUTIER FC	P A	CHAMPAGNE 95 SFC
MONTIGNY OL	P B	EZANVILLE ECOUEN US
EMMB TAVERNY COSMO 16	P C	PARMAIN AC BEAUCHAMP AS

ADAMOIS OL
GARGES FCM
SOISY AND MARG FC16

P D

THILLAY ESM
MAGNY VEXIN FC
CERGY PONTOISE FC

U18

Journée du 13 oct. 2019

D 2A

VILLIERS LE BEL JS

MONTIGNY OL

SENIORS MASCULIN

Journée du 13 oct. 2019

D 2A

EMMB

ST PRIX

BOUFFEMONT ACF2

D 4A

MAGNY VEXIN FC

BOISSY L'AILLERIE ES2

D 4C

GARGES FCM3

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
la date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.



FMI – NOUVEAUTÉS & RAPPELS IMPORTANTS

Une nouvelle version de la FMI est disponible sur le store Google **VERSION 3.9.0.0** Vous retrouverez cette nouvelle version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette dernière version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS

NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois

Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.

<https://fmi.fff.fr/assistance/>

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LETELLIER Jacques

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :

Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».

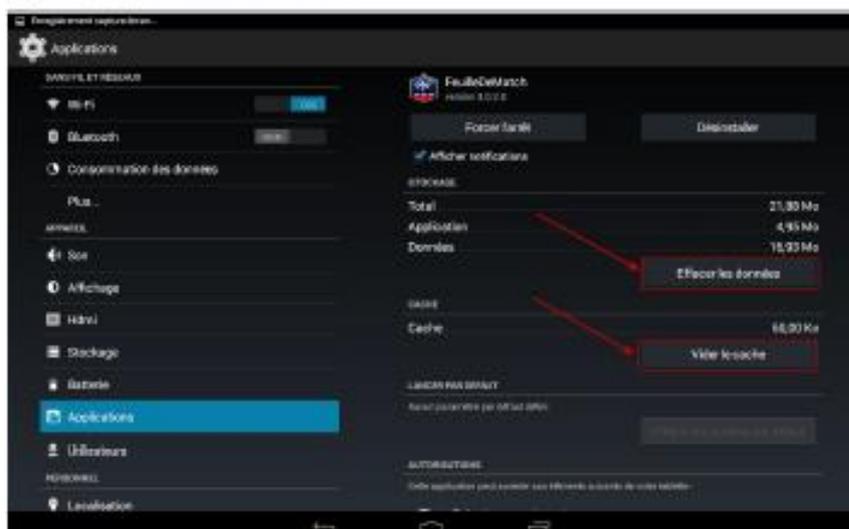
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.



- Sélectionnez Application puis Feuille de Match



- Effacer les données et vider le cache





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2019

Présents : MM. FEBVAY (Président) - ANDRIEU - BROGNARA - DA MATA - LETELLIER – PLASSART-MAGGIO

COURRIER

La commission accuse réception des P.V. N°11 de la C.R.T.I.S. du 08 octobre 2019.

Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

VILLE d'EZANVILLE: Parc des Sports du PRE CARRE, 93 avenue du Marechal FOCH, NNI 95229010.

MM. ANDRIEU et DA MATA de la C.D.T.I.S 95 se rendront le mercredi 23 octobre 2019 à 10h00 sur les installations du club pour confirmation de classement.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

**Le Président
Christian FEBVAY**

**Le Secrétaire
Prosper ANDRIEU**

COMMISSION FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 15 OCTOBRE 2019

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUE

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

M Dieudne (arbitre) : Rapport du 08-10-19

Pris note de la confirmation du résultat du match n° **21531578 : Touskarot / Eaubonne** du 05/10/19

M Louizi (arbitre) : Rapport du 08-10-19

Pris note de la confirmation du résultat du match n° **21531578 : Touskarot / Eaubonne** du 05/10/19

Sannois Fce : Mail du 03-10-19

Réception de l'attestation de la Municipalité pour l'indisponibilité du gymnase Voltaire les 28-09, 05-10-19 et 04-04-20.

Remerciements

Goussainville Fc : Mail du 09-10-19

Pris note de votre information concernant l'organisation du plateau U15 Futsal, le dimanche 13-10-19 à partir de 09H00 et non pas le samedi 12-10-19.

Goussainville Fc : Mail du 09-10-19

Pris note de votre demande de modification d'horaire pour vos rencontres à domicile en championnat D2, **le vendredi à 20H30**. Accord de la commission.

Persanaise Cfj : Mail du 09-10-19

Pris note de votre forfait avisé pour le plateau U15 Futsal le dimanche 13-10 à Goussainville.

Persanaise Cfj : Mail du 10-10-19

Pris note de votre candidature pour l'organisation des détectons U15 et U18. Remerciements

Persanaise Cfj : Mail du 10-10-19

Pris note de votre souhait d'inscrire des jeunes licenciés au module de formation Futsal. Transmis à l'équipe technique.

Persanaise Cfj : Mail du 10-10-19

Pris note de votre demande d'engagement d'une seconde équipe U13. Accord de la commission.

Foot Indoor Loisir : Mail du 10-10-19

Pris note du forfait avisé de vos équipes pour le plateau U15 Futsal le dimanche 13-10 à Goussainville.

Sannois Fce : Mail du 10-10-19

Pris note de votre forfait avisé pour le plateau U15 Futsal le dimanche 13-10 à Goussainville.

Montmorency Futsal : Mail du 10-10-19

Réception de l'attestation de l'indisponibilité du gymnase pour le samedi 12-10-19. Remerciements

Foot Indoor Loisir : Mail du 11-10-19

Pris note de votre observation sur le nom exact de votre club.

Cergy-Pontoise Fc : Mail du 11-10-19

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Goussainville en raison du changement tardif du jour du match. La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

AFS Vauréal : Mail du 11-10-19

Pris note de votre demande de modification d'horaire pour vos rencontres à domicile en championnat D2, **le vendredi à 21H30**. Accord de la commission.

Persanaise Cfj : Mail du 10-10-19

Pris note de votre demande d'engagement d'une seconde équipe U11 et d'une seconde équipe U9. Accord de la commission.

Goussainville Fc : Mail du 14-10-19

Pris note de la fermeture du gymnase Baquet le vendredi 01-11-19. La commission reporte la rencontre contre Deuil-Enguien Fc à une date ultérieure.

Cergy-Pontoise Fc : Mail du 11-10-19

Réception de l'attestation de la municipalité de la mise à disposition du gymnase. Remerciements

MATCHS REMIS

FUTSAL D2

Match n° 22015656 : Goussainville Fc 2 / Cergy-Pontoise Fc 1 : **le vendredi 22-11-19 à 20h30**

Match n° 22015670 : Goussainville Fc 2 / Deuil-Enguien Fc 1 : **le vendredi 14-02-20 à 20h30**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Futsal D2 :

Match n° 22015657 : Jouy le Moutier Fc 2 / Argenteuil Fc du 12-10-19

CONFIRMATION RENCONTRE DU 01 NOVEMBRE 2019

Match n° 22015674 : Parmain Futsal As 2 / Montmorency Futsal 2

La commission Futsal demande au club de Parmain de lui confirmer pour le lundi 21-10-19 la possibilité ou non de jouer la rencontre ci-dessus **le vendredi 01-11-19 (Férié)**.

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Le critérium U15 Futsal débutera le week-end des 09 & 10 novembre 2019.

Le nombre d'équipes engagées étant de 11 ou de 12 (en attente confirmation de validation des licences du club de Marcouville SP), la commission décide la création d'un seul groupe de 12 équipes avec rencontres aller-retour.

La commission ne peut séparer les clubs de Garges et Goussainville. La commission sera bienveillante auprès des clubs de Garges et de Goussainville pour les Forfaits avisés sur les rencontres entre ces 2 villes.

Le calendrier et la constitution du groupe avec les n° d'alternance paraîtra dans le PV du 21-10-19

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

Afin d'augmenter le nombre de journées sur les plateaux U11 et U13, la commission propose d'alterner 1 samedi sur 2 les plateaux U11 et U13 I.

La commission propose le calendrier de pratique suivant pour la période d'Octobre à Décembre 2019.

Week-end des 09 et 10 Novembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Plateau Futsal U13

Week-end des 16 et 17 Novembre 2019 : Plateau Futsal U11

Week-end des 23 et 24 Novembre 2019 : Plateau Futsal U13

Week-end des 30 et 01 Décembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Plateau Futsal U11

Week-end des 07 et 08 Décembre 2019 : Plateau Futsal U13

Week-end des 14 et 15 Décembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Plateau Futsal U11



ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Cat U9	Cat U11	Cat U13	Cat U15
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343	2	2	2	1
FOOT LOISIR INDOOR	582621				2
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	5	2	2	2
GOUSSAINVILLE FC	581364			1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442	2	2	1	1
GARGES FCM	522695	5	4		1
PARIS CDG	564044				
PERSANAISE CFJ	580869	2	2	2	1
SANNOIS FCE	550552	1	1	1	1
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	580882				1
		17	13	9	11

PLATEAU FUTSAL U13

Journée N°1 - Week-end des 19 et 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 19 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal (1&2) - Goussainville Fc Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 13h30)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès - Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	4	Les Sportif de Garges - Garges Djibson Asc (1 & 2) Sannois Fce

PLATEAU FUTSAL U11

Journée N°1 - Week-end des 19 et 20 Octobre 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Journée N°1 - Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson (1&2) - Garges Fcm (1&2) Les Sportifs de Garges (1 & 2)
Journée N°3 - Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 10h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos - Rue Jean Catelas 95340 Persan	6	Attainville Futsal (1&2) - Persanaise Cfj (1&2) Garges Fcm (3 &4)

Prochaine réunion
Lundi 21 Octobre 2019 à 18H30

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ETHIQUE

RÉUNION DU 16 octobre 2019



Présents : Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN, Jean-François COCHET

Assiste : José DIAZ,

Excusés : Martine GONTARZICK, Isabelle ESCROIGNARD, Marc GUERIN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du nouveau règlement des challenges « Fair-play » du DVOF après les modifications adoptées en juillet 2019.

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2019 / 2020 :

CATEGORIE	DIVISION
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1
U18	D1 / D2 / D3
U16	D1 / D2 / D3

CATEGORIE	DIVISION
U14	D1 / D2 / D3 / D4
CDM	D1 / D2
ANCIENS	D1 / D2
FUTSAL	D1 / D2

Les équipes de ces divisions participent automatiquement au challenge « Fair-play Equipes ». La commission invite les clubs concernés à prendre connaissance des modalités d'attribution des points BONUS et MALUS de ce challenge dans le règlement des challenges Fair-play.

CHALLENGE FAIR-PLAY CLUBS

La commission rappelle à toutes les Présidentes et tous les Présidents que des points de bonus peuvent être attribués pour le challenge « Fair-play Clubs » lors des rencontres foot animation U11. Il suffit pour cela de compléter le document intitulé « REGARDS CROISES » au verso des feuilles de match.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA COMMISSION FAIR-PLAY & ETHIQUE

Mercredi 13 Novembre 2019	Mercredi 25 Mars 2020
Mercredi 18 Décembre 2019	Mercredi 29 Avril 2020
Mercredi 22 Janvier 2020	Mercredi 27 Mai 2020
Mercredi 26 Février 2020	Mercredi 3 Juin 2020

Ces dates sont susceptibles de modification selon l'actualité du moment.

SERVICES CIVIQUES

La commission informe les clubs qu'elle se tient à la disposition de leurs Volontaires et Tuteur « Service Civique »* afin de les accompagner dans leur mission de lutte contre les incivilités et de développement de l'esprit fair-play au sein de leur club.

**Dans le cadre des volontaires « Service Civique » contractés par le DVOF*

OPERATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

Ce dispositif sera mis en application **sur les rencontres du championnat U14 / D1 sur la saison 2019 / 2020.**

L'information, et le matériel nécessaire a été transmise aux clubs concernés ainsi qu'aux arbitres

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et d'éventuellement récompenser les lauréats à la fin de la saison.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux bénéficiaires.

Merci aux clubs pour **leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.**

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS

CLUB : ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 21473395 du 5 octobre 2019



L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 octobre 2019 pour le motif : Bousculade volontaire à l'encontre de l'arbitre au cours de la rencontre, lors du match N° 21541113 du 22 septembre 2019

CLUB: ARNOUVILLE F. A.S.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21482358 du 5 octobre 2019

CLUB : ARRONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21547265 du 22 septembre 2019

CLUB: BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21547398 du 6 octobre 2019

CLUB: BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21547795 du 6 octobre 2019

CLUB : S. F. C. CHAMPAGNE 95

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 21546737 du 22 septembre 2019

CLUB : CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21539178 du 6 octobre 2019

CLUB : COURDIMANCHE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21547265 du 22 septembre 2019

CLUB : DOMONT F.C.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21483794 du 5 octobre 2019

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 9 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 octobre 2019 pour le motif : Comportement intimidant ou menaçant à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 21547529 du 22 septembre 2019

CLUB : EAUBONNE C.S. MUNICIPAL

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21543843 du 22 septembre 2019

CLUB: ECOUEN F.C.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 21483976 du 5 octobre 2019

CLUB: EZANVILLE ECOUEN U.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21539173 du 22 septembre 2019

CLUB : FONTENAY EN PARISIS FC

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 21547791 du 22 septembre 2019

CLUB : GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Comportement excessif à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 21546738 du 6 octobre 2019

CLUB : GROSLAY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21547131 du 22 septembre 2019

CLUB : GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21547795 du 6 octobre 2019

CLUB : JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Propos excessifs à l'encontre de l'officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 21543845 du 22 septembre 2019

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Propos blessants à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 21547004 du 6 octobre 2019

CLUB : MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21543853 du 6 octobre 2019

CLUB : ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21546740 du 6 octobre 2019

**CLUB : MONTSOULT BAILLET US**

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 21542012 du 22 septembre 2019

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Propos grossiers à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 21547271 du 6 octobre 2019

CLUB: PARISIS F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21541743 du 22 septembre 2019

L'équipe FUTSAL. évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 22015660 du 8 octobre 2019

CLUB: PARMAIN A.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu, lors du match N° 21547398 du 6 octobre 2019

CLUB: U. S. PERSAN 03

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 octobre 2019 pour le motif : Bousculade volontaire à l'encontre de l'arbitre au cours de la rencontre, lors du match N° 21541113 du 22 septembre 2019

CLUB : A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21543852 du 6 octobre 2019

CLUB : PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21547663 du 6 octobre 2019

CLUB: SARCELLES A.A.S.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 21542461 du 22 septembre 2019

CLUB : SANNOIS ST GRATIEN ENT.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 21539175 du 22 septembre 2019

CLUB: ST BRICE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 21539174 du 22 septembre 2019

CLUB: ST LEU 95 F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21543984 du 6 octobre 2019

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21541740 du 22 septembre 2019

CLUB : VAUREAL

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 octobre 2019 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste.

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 septembre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement.

CLUB : VILLIERS LE BEL J.S.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 octobre 2019 pour le motif : Exclusion suite à second avertissement, lors du match N° 21482639 du 28 septembre 2019

***Réunion « Lutte contre les incivilités »
du samedi 21 septembre 2019
ANCIENS D3***

Suite aux réunions de début saison sur le thème de **la lutte contre les incivilités** où les équipes des catégories SENIORS D2, U18 D2 et **ANCIENS D3** étaient conviés, ci-après la liste des clubs pénalisés de leur absence à la réunion du **samedi 21 Septembre 2019** par une amende de 50€ conformément à l'Annexe financière



Club	Division Poule	Amende
Air France Roissy	Anciens D3 Poule A	50 €
AC Bouffémont	Anciens D3 Poule A	50 €
Bruyères Bernes USM	Anciens D3 Poule A	50 €
SFC Champagne	Anciens D3 Poule A	50 €
AS Courdimanche	Anciens D3 Poule A	50 €
FC Deuil Enghien	Anciens D3 Poule A	50 €
Franco Port. Argenteuil	Anciens D3 Poule A	50 €
Port. Paix Argenteuil	Anciens D3 Poule A	50 €
FCM Vauréal	Anciens D3 Poule A	50 €
AS Arronville	Anciens D3 Poule B	50 €
USO Bezons	Anciens D3 Poule B	50 €
FC Cergy Pontoise	Anciens D3 Poule B	50 €
Ent. Sannois St Gratien	Anciens D3 Poule B	50 €
FC Fontenay	Anciens D3 Poule B	50 €
Maccabi de Sarcelles	Anciens D3 Poule B	50 €
Portugais de Persan	Anciens D3 Poule B	50 €
OL Viarmes Asnières	Anciens D3 Poule B	50 €
Eclair de Puiseux	Anciens D3 Poule C	50 €
FC Parisis	Anciens D3 Poule C	50 €
ES Vallée du Sausseron	Anciens D3 Poule C	50 €

COURRIERS DES CLUBS

Club: ST LEU 95 F.C.

Votre courriel du 3 octobre 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U14 – D3 – POULE B**

Matches n° 21482457 du 21/09/2019 et 21482461 du 28/09/2019

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION PREVUE

LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2109



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2019 /2020
SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES
TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS
ARRETE AU 16/10/2019



M : MALUS - B : BONUS

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU U.S.	1	-	1
ST BRICE F.C.	2	-	2
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	4	-	4

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	- 3	- 3
BEZONS U. SECTION OM.	-	- 3	- 3
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	- 3	- 3
ST PRIX E.S.	-	- 3	- 3
ADAMOIS O.	-	- 2	- 2
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	- 1	- 1
MARLY LA VILLE E.S.	-	- 1	- 1
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	- 1	- 1
S. F. C. CHAMPAGNE 95	2	- 2	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	1	-	1
NEUVILLE S/OISE A.S.	1	-	1
R. F. C. ARGENTEUIL	1	-	1

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
FONTENAY EN PARISIS FC	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
GROSLAY F.C.	1	-	1

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
BONNEUIL EN FRANCE F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	2	-	2
DOMONT F.C.	9	-	9

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	F	F	F
ROISSY EN FRANCE U.S.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	2	- 2
GONESSE R.C.	-	2	- 2
MENUCOURT A.S.	-	2	- 2
U. S. PERSAN 03	-	2	- 2
CERGY PONTOISE F.C.	-	1	- 1
PARISIS F.C.	-	1	- 1
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	1	- 1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	1	-	1
DOMONT F.C.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
ST OUEN L'AUMONE A.S.	1	-	1

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	4	-	4
ARRONVILLE F.C.	4	-	4
COURDIMANCHE A.S.	4	-	4

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
ARRONVILLE F.C.	-	-	-
A. S. CHARS	-	-	-
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	-	-	-
FRETTOISE E.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	1	-	1

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BOUFFEMONT A.C.F.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU U.S.	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
FRETTOISE E.S.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	3	-	3

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
BOUFFEMONT A.C.F.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	1	-	1
PARMAIN A.C.	4	-	4

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
ASSYRO CHALDEENS DE FRANCE CS	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
FONTENAY EN PARISIS FC	3	-	3
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4	-	4
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	4	-	4
<i>MARLY LA VILLE E.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>



Notre partenaire Challenges Fair-play

F : équipe forfait général



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

JEUNES U18

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

ARRETE AU 16/10/2019



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
U. S. PERSAN 03	5	-	5

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	3	- 3
GONESSE R.C.	-	2	- 2
ADAMOIS O.	-	1	- 1
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	1	- 1
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	1	- 1
VILLIERS LE BEL J.S.	-	1	- 1
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
COURDIMANCHE A.S.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	1	-	1
EZANVILLE ECOUEN U.S.	1	-	1

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
FONTENAY EN PARISIS FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	1	-	1
MONTSOULT BAILLET US	2	-	2



Notre partenaire
Challenges Fair-play

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX E.S.	-	3	- 3
ECOUEEN F.C.	-	2	- 2
MENUCOURT A.S.	-	2	- 2
PARISIS F.C.	1	3	- 2
GROSLAY F.C.	-	1	- 1
ST LEU 95 F.C.	1	1	-
CORMEILLAIS A.C.S.	1	-	1
GOUSSAINVILLE F.C.	1	-	1
<i>SURVILLIERS AVENIR</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif			
De 20 à 29 points de MALUS	-1	-1	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2	-2	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3	-3	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5	-5	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7	-7	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10	-10	-10
80 points de MALUS et plus	-15	-15	-15

U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	0	0	0
A. S. ERAGNY F. C.	F	F	F

F : équipe forfait général



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019
JEUNES U16
TOTAL des POINTS MALUS /BONUS
ARRETE AU 16/10/2019



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	2	-	2

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
PARISIS F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
<i>COURDIMANCHE A.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
<i>BEAUCHAMP A.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>



Notre partenaire
Challenges Fair-play

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DEUIL ENGHIEEN F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHIEEN F.C.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEEN U.S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	-	-	-
FOSSSES F. U.	-	-	-
FRETTOISE E.S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif			
De 20 à 29 points de MALUS	-1	-1	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2	-2	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3	-3	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5	-5	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7	-7	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10	-10	-10
80 points de MALUS et plus	-15	-15	-15

F : équipe forfait général

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
ST PRIX E.S.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
<i>FOSSSES F. U.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

JEUNES U14

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

ARRETE AU 16/10/2019



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
FONTENAY EN PARISIS FC	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	1	-	1

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
DOMONT F.C.	1	-	1
CERGY PONTOISE F.C.	F	F	F
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN U.S.	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	1	-	1

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	2	- 2
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
PARISIS F.C.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
ST BRICE F.C.	F	F	F
JOUY LE MOUTIER F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
PARISIS F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN U.S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
FOSSES F. U.	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ECOUEEN F.C.	3	-	3
FRETTOISE E.S.	F	F	F



Notre partenaire
Challenges Fair-play

F : équipe forfait général

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



CDOS
VAL-D'OISE



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



ARRETE AU 16/10/2019

M : MALUS - B : BONUS

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN U.S.	-	-	-
MACCABI SARCELLES	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	1	-	1
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	1	-	1
JOUY LE MOUTIER F.C.	2	-	2
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	4	-	4

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	1	-	1

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
PARIS CLUB DE GOUSSAINVILLE FUTSAL	-	-	-
SPORT COEUR	-	-	-
TOUSKAROT	-	-	-

CDM DEPARTEMENTAL 2	M	B	TOTAL
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
DOMONT F.C. 6	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
VAUREAL F. C. M. 5	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
VAUREAL F. C. M. 6	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	-	-	-
A.F.C.H. GONESSE	-	-	-
DOMONT F.C. 5	-	-	-

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ASSOCIATION FOOT EN SALLE DE VAURÉAL	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ERMONT FUTSAL	-	-	-
FOOT ET DANSE SANS FRONTIERES	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
PARISIS F.C.	2	-	2

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

F : équipe forfait général

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BOUFFEMONT A.C.F.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-



Notre partenaire
Challenges Fair-play